



HAL
open science

L'impact macro-économique d'une baisse des cotisations sociales employeurs sur les bas salaires.

Mireille Chiroleu-Assouline, Mouez Fodha, Lionel Lemiale, Paul Zagamé

► To cite this version:

Mireille Chiroleu-Assouline, Mouez Fodha, Lionel Lemiale, Paul Zagamé. L'impact macro-économique d'une baisse des cotisations sociales employeurs sur les bas salaires.. *Travail et Emploi*, 1997, 73, pp.41-52. halshs-01333043

HAL Id: halshs-01333043

<https://shs.hal.science/halshs-01333043v1>

Submitted on 16 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'impact macro-économique d'une baisse des cotisations sociales employeurs sur les bas salaires

par Mireille ASSOULINE (*), Mouez FODHA (**),
Lionel LEMIALE (***), Paul ZAGAMÉ (****)

L'objet de cette recherche est d'instruire l'évaluation des effets sur l'emploi des dispositifs contenus dans l'article 1 de la loi quinquennale pour l'emploi (1). Nous nous sommes appuyés sur l'ensemble des travaux théoriques et appliqués disponibles ainsi que sur les exercices de simulations variantielles de mesures de politique économique d'allègement des cotisations sociales employeurs, exercices conduits avec des modèles économétriques et des modèles d'équilibre général appliqués. Les polémiques récentes sur l'efficacité des mesures d'allègement du coût du travail montrent qu'il s'agit là d'un sujet très controversé (2).

La première partie de l'article présente les diverses conséquences de l'allègement des cotisations sociales sur une catégorie particulière de travail, en insistant sur les incertitudes des analyses traditionnelles qui portent essentiellement sur :

- les effets de substitutions factorielles entre travail et autres facteurs de production (capital, énergie, matières premières...) mais aussi entre diffé-

rentes catégories de travail ; nous insisterons ici sur la distinction travail qualifié - travail non qualifié qui est approchée notamment par la répartition entre hauts et bas salaires, sans que les deux distinctions se recouvrent parfaitement. Ces substitutions à niveau de production donné conditionnent en effet l'élasticité de la demande de travail au coût du travail ;

- les effets de revenu où les phénomènes sont beaucoup plus complexes : l'abaissement des cotisations sociales sur les bas salaires dégage en effet un surplus puisque les coûts sont plus faibles ; il s'agit alors de savoir si ce surplus bénéficie à l'utilisateur final (par une baisse des coûts de production), à l'entreprise (par une augmentation des profits) ou aux travailleurs (grâce à une hausse des salaires). D'autres facteurs peuvent affecter les résultats d'une répartition des surplus : dans quelle mesure la baisse des coûts entraîne-t-elle une hausse de la demande intérieure et une amélioration de la compétitivité ? La hausse des profits se traduit-elle par un accroissement de l'investissement ? Enfin les tensions à la hausse des salaires nets provoquées par une baisse des cotisations sociales, mécanisme au cœur des analyses modernes du marché du travail, ne figurent pas dans les évaluations traditionnelles dont nous aurons déjà présenté les résultats.

La seconde partie détaille les effets de bouclage macro-économiques, leur traduction dans les modèles économétriques ainsi que les résultats de variantes de baisse de cotisations sociales employeurs testées sur de tels modèles, en comparant leurs résultats et les éventuels motifs de divergence ; elle propose enfin des évaluations fon-

(*) Université de Paris I, ERASME-MAD et CESSEFI

(**) Université du Maine et ERASME-MAD

(***) École Centrale Paris et ERASME-MAD

(****) Université de Paris I et ERASME-MAD

(1) Loi quinquennale n° 93-1313 du 20 décembre 1993 relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle, publiée au Journal Officiel du 21 décembre 1993.

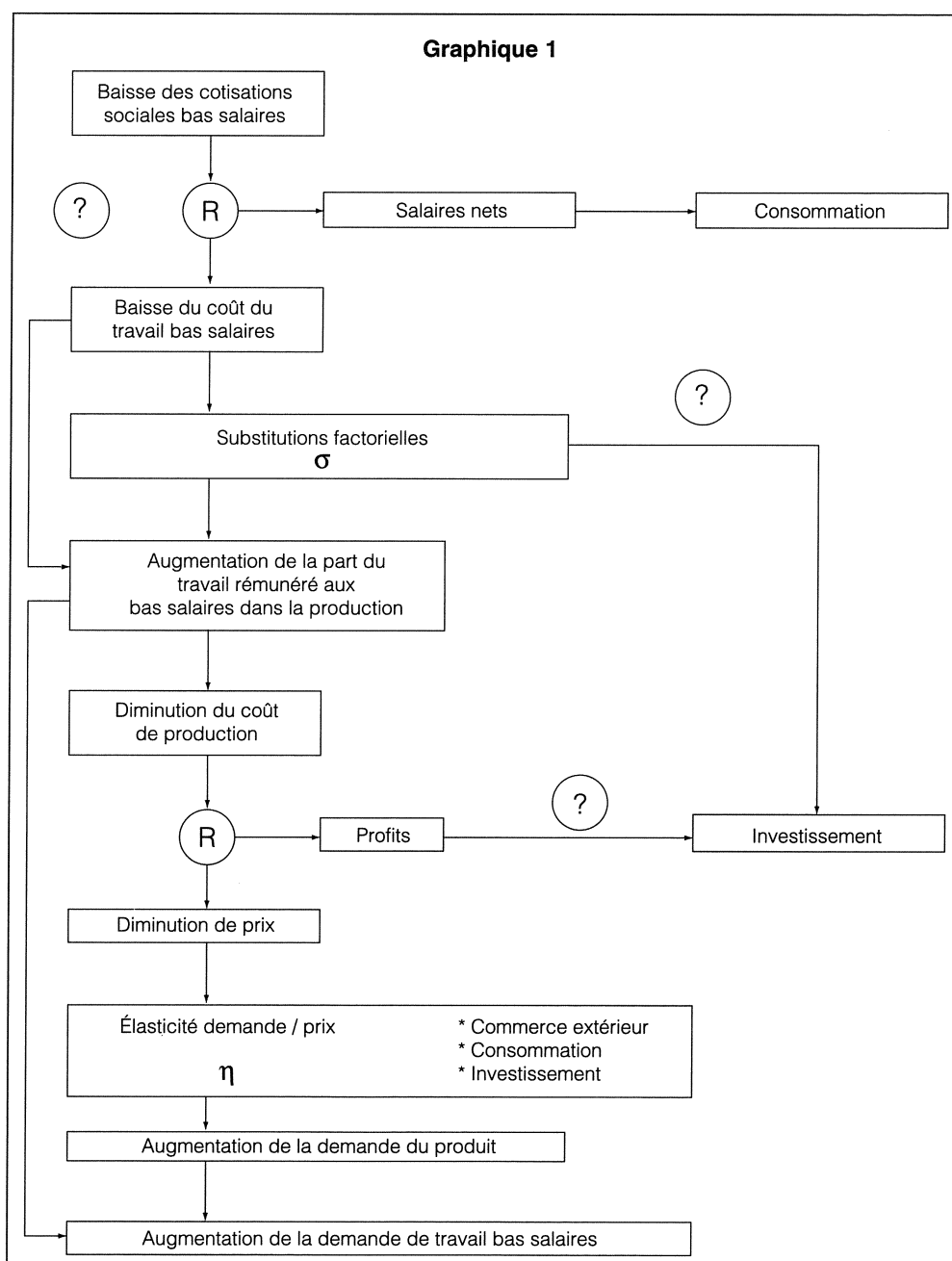
(2) Le présent article résume un rapport réalisé à l'intention de l'Instance d'évaluation de la Loi Quinquennale relative au Travail, à l'Emploi et à la Formation professionnelle (*Évaluation de la Loi Quinquennale : une synthèse sur l'impact d'une baisse ciblée des cotisations sociales employeurs*, ERASME, Juillet 1996).

dées sur de nouveaux chiffrages des substitutions factorielles notamment entre les catégories de travail et sur une représentation du marché du travail en termes de négociations entre entreprises et salariés selon l'analyse de LAYARD, NICKELL et JACKMAN [1991] (3). Pour cela nous utilisons des modèles économétriques reformulés ainsi que les modèles d'équilibre général appliqués qui s'appuient sur cette représentation du marché du travail.

Les mécanismes de la création d'emploi

Substitutions, effets revenu et conséquences sur les comportements : l'analyse en équilibre partiel

La baisse du coût du travail non qualifié entraîne des substitutions entre les facteurs de production - travail, capital, énergie - ou entre les diffé-



(3) LAYARD R., NICKELL S., JACKMAN R. [1991], *Unemployment : macroeconomic performance and the labour market*, Oxford University Press.

rentes catégories de travail et les autres facteurs de production (y compris les autres catégories de travail). On trouve dans la littérature appliquée de nombreuses recherches consacrées aux estimations des élasticités de substitution et la diversité des approches demeure très importante.

Les modèles économétriques usuels n'incorporent pas, jusqu'à présent, de fonctions de production différenciant les types de travail, ce qui conduit les modélisateurs à utiliser des résultats de chiffrages hors modèle pour modifier les fonctions de production d'origine, afin de pouvoir rendre compte de tels effets de substitution (cf. CETTE et alii [1995] (4), BOSSIER et alii [1993] (5)).

La réduction du coût moyen du travail se traduit par une baisse du coût de production et donc une augmentation du « surplus » disponible (R) qui peut être affectée à une baisse des prix, une augmentation des profits ou une hausse des salaires nets (graphique 1). Seules les deux premières affectations, baisse de prix ou augmentation des profits, sont traduites dans les modèles économétriques usuels ; l'analyse des répercussions sur les hausses de salaire n'a été envisagée que dans les modèles récents de négociations que nous présenterons ultérieurement.

La baisse de prix peut entraîner, en fonction de l'élasticité volume-prix de la demande de biens (η), un accroissement de production susceptible d'augmenter à son tour la demande de facteurs et donc l'emploi ; l'élasticité de l'emploi par rapport au coût salarial dépend donc de l'élasticité de substitution (σ) mais également de cette élasticité de la demande au prix.

La hausse des profits peut conduire à une hausse de l'investissement, mais ce résultat reste lié au cadre dans lequel se trouve l'entreprise ; dans un régime classique d'insuffisance de l'offre rentable, la hausse de la profitabilité entraîne une relance de l'investissement alors que cela ne sera pas le cas dans un régime keynésien d'insuffisance de la demande ; l'état du marché financier et des contraintes financières de l'entreprise est également déterminante pour la relation profit - investissement.

Le lien entre le coût du travail et la demande de travail

Ce lien est la résultante de plusieurs phénomènes que nous avons déjà décrits : élasticité de substitution entre facteurs de production et situation du marché des produits. Dans le cas d'insuffisance de la

demande, l'emploi ne varie que s'il y a une substitution possible entre facteurs tandis que dans un régime d'offre, l'augmentation de la profitabilité due à la baisse du coût du travail augmente l'emploi. En fait, la résultante de tous ces phénomènes complexes, le lien demande de travail/coût du travail, a fait l'objet de travaux économétriques abondants.

Les études empiriques concernant le travail homogène

On dispose de très nombreuses études économétriques, dans le cas du travail homogène, qui mettent en évidence une assez forte sensibilité de la demande de travail au coût du travail. HAMERMESH [1993] (6) recense ainsi plus d'une centaine d'études internationales et conclut que l'élasticité de la demande de travail à son coût se situe dans une fourchette qui va de -0,75 à -0,15. Les résultats pour la France sont plus controversés : les études réalisées à l'aide de séries chronologiques font apparaître une assez faible élasticité alors que les estimations effectuées sur données de panel, individuelles d'entreprises ou sectorielles, concluent à une élasticité assez forte située entre -0,5 et -1 (DORMONT et SEVESTRE [1986] (7), BRESSON et alii [1992] (8)).

Ces différences peuvent s'expliquer par plusieurs facteurs dont la plupart sont d'ordre économétrique ou statistique (GERMAIN [1995] (9), DORMONT [1993] (10)) : la présence d'un probable effet de structure, une période d'estimation insuffisamment longue, l'existence de biais de simultanéité entre demande de travail et formation des salaires, et surtout les erreurs sur la mesure du coût du capital. Les hypothèses faites sur les ajustements conditionnent, de plus, la rapidité de la réponse de la demande de travail à une baisse de son coût et par conséquent l'évaluation de l'élasticité de court terme. Enfin, certains travaux remettent en cause l'existence même d'un lien entre le coût du travail et la demande de travail en critiquant la validité des spécifications théoriques des équations estimées ainsi que les méthodes économétriques utilisées (HUSSON [1991] (11), [1994] (12)).

(6) HAMERMESH D.S. [1993], *Labor demand*, Princeton University Press.

(7) DORMONT B. et SEVESTRE P. [1986], « Modèles dynamiques de demandes de travail : spécification et estimations », *Revue Économique*, vol 37, n° 3.

(8) BRESSON G., KRAMARZ F. et SEVESTRE P. [1992], « Heterogeneous Labor and the Dynamics of Aggregate Labor Demand : Some Estimations Using Panel Data », *Empirical Economics*, n° 17.

(9) GERMAIN J.M. [1995], « Fiscalité et hétérogénéité du marché du travail : Présentation d'une maquette d'équilibre général », Coût du travail et Emploi, Dossier n° 6, Direction de la Prévision, Sous-direction D, Bureau Emploi-Salaires.

(10) DORMONT B. [1993], « Quelle est l'influence du coût du travail sur l'emploi ? », Document de travail INSEE, n° 9315.

(11) HUSSON M. [1991], « Du salaire à l'emploi : une relation complexe », *Revue de l'IRE*, n° 7.

(12) HUSSON M. [1994], « Salaire-emploi : l'économétrie difficile », Document de travail de l'IRE.

(4) CETTE G., CUNÉO P., EYSSARTIER D., GAUTIÉ J. [1995], « Les effets sur l'emploi d'un abaissement du coût du travail des jeunes - Quelques éléments d'évaluation », in *Salaires Minimum et Bas Salaires*, G. BENHAYOUN et S. BAZEN (Eds.), L'Harmattan.

(5) BOSSIER F., BRACKE I., BRÉCHET T., LEMIALE L., STREEL C., VAN BRUSSELEN P., ZAGAMÉ P. [1993], « Un redéploiement fiscal au service de l'emploi en Europe », *Planning Papers*, n° 65, Bureau du Plan Belge Bruxelles.

D'une manière générale, les résultats sectoriels sont assez disparates (BAZEN et BENHAYOUN [1995] (13), BRETTEL et *alii* [1993] (14), LAFFARGUE et L'HORTY [1995] (15), GIRARDOT et JONDEAU [1990] (16), Le MOUËL [1995] (17)). Néanmoins, il est possible d'effectuer des regroupements. Ainsi, le secteur manufacturier et le secteur du bâtiment semblent assez peu sensibles aux variations du coût des facteurs. Les secteurs présentant de réelles possibilités de modification de la structure de production sont les secteurs du tertiaire, et dans une moindre mesure le secteur des industries agro-alimentaires. Enfin, le secteur des services marchands, et notamment les services rendus aux particuliers, présente une sensibilité relativement forte au coût du travail.

La distinction entre les différentes catégories de travail est fondée et confirme l'intérêt du ciblage

Même si les entreprises possèdent de réelles possibilités d'arbitrage entre les différents facteurs, ces décisions ne se limitent pas à choisir simplement entre investir et embaucher. Leurs décisions portent également sur la qualité du travail et sur le niveau de qualification des salariés recrutés. Le renouveau théorique des analyses du marché du travail du début de la décennie soixante-dix (18) a contribué à faire prendre conscience de la multiplicité des marchés du travail et de l'inégalité des travailleurs face au chômage. Il apparaît ainsi que le marché du travail est divisé en segments délimités par les niveaux de qualification ; cette notion de qualification demeure protéiforme mais chacune de ses caractéristiques est une variable décisive pour appréhender le fonctionnement de ce marché.

Pour cette raison, il est pertinent de préciser l'analyse en considérant plusieurs catégories de travail (un facteur travail hétérogène), et donc plusieurs types de demande de travail. Pour la France, les études économétriques restent rares, contrairement aux États-Unis et au Royaume-Uni, peu comparables, et les résultats obtenus ne permettent pas

(13) BAZEN et BENHAYOUN [1995], « Les effets du salaire minimum sur l'emploi : analyse sectorielle », in *Salaire minimum et bas salaires*, sous la direction de Benhayoun G. et Bazen S., Coll. « Emploi, Industrie et Territoire », L'Harmattan.

(14) BRETTEL B., BRUNEL C., DI CARLO L., EPAULARD A. [1993], « Coût réel du travail et emploi », Direction de la Prévision.

(15) LAFFARGUE J.P. et L'HORTY Y. [1995], « Une estimation d'équations d'emploi et de salaire au niveau sectoriel sur données trimestrielles », Document de travail CEPREMAP.

(16) GIRARDOT G. et JONDEAU E. [1990], « La substitution entre capital et travail : une évaluation sur données d'entreprises », *Économie et Statistique*, n° 237-238.

(17) LE MOUËL P. [1995], « Estimations de demandes croisées de facteurs pour dix branches de production », Document de travail ERASME.

(18) PIORE M.J. [1970], « The Dual Labour Market, Theory and Applications », in R. BARRINGER & S.H. BEER (Eds.), *The State and the Poor*, Cambridge Mass. Winthrop.

de tirer des conclusions convergentes sur les valeurs des élasticités-coût de chacune des demandes de travail considérées. Les choix des critères de désagrégation sont subjectifs et ne sont pas neutres sur les effets : la notion de qualification est elle-même assez vague, puisqu'elle évolue dans le temps ainsi que dans l'espace.

De nombreux critères existent, principalement l'âge, la catégorie socio-professionnelle, le salaire, le sexe, l'expérience professionnelle et le diplôme ; seuls les trois premiers critères ont été exploités pour l'étude des élasticités-prix dans le cas de la France.

Le résultat sur lequel porte le consensus est le lien entre l'élasticité directe du travail à son coût et le niveau de qualification et ce, quelle que soit la notion de qualification retenue : cette élasticité décroît lorsque le niveau de qualification augmente (HAMERMESH [1993]). Ce résultat vient confirmer l'idée plus ancienne selon laquelle « l'élasticité-prix de la demande de travail décroît avec le capital humain accumulé par l'individu » (HAMERMESH [1986] (19)).

D'une manière générale, les études économétriques américaines mettent en évidence une relation de substitution entre les différents types de salariés. FREEMAN [1986] (20) note que la plupart des études concluent à des élasticités de substitution entre les travailleurs non qualifiés et qualifiés comprises entre 1 et 2. Ces valeurs correspondent à celles obtenues par SNEESSENS [1993] (21) pour la France, puisque l'élasticité sous l'hypothèse la plus probable est de 0,9. Il ressort des estimations de MAURIN et PARENT [1993] (22), que les valeurs des élasticités de substitution entre les différentes catégories de travail diminuent lorsque la qualification augmente, résultats confirmés par GOUX et MAURIN [1995] (23) qui croisent deux critères : poste de travail et niveau de diplôme.

Par ailleurs, un résultat communément admis est que les salariés non qualifiés sont plus substituables au capital physique que ne le sont les autres catégories de travailleurs ; plus précisément, la substituabilité du capital au travail est décroissan-

(19) HAMERMESH D.S. [1986], « The Demand for Labor in the Long Run », in O. ASHENFELTER & R. LAYARD (Eds.), *Handbook of Labor Economics*, Amsterdam, North-Holland Press.

(20) FREEMAN R. [1986], « Demand for Education », in O. ASHENFELTER & R. LAYARD (Eds.), *Handbook of Labor Economics*, Amsterdam, North-Holland Press.

(21) SNEESSENS H. [1993], « Pénurie de main-d'œuvre qualifiée et persistance du chômage », Rapport au Commissariat Général du Plan français, Décembre 1993.

(22) MAURIN E., PARENT M.C. [1993], « Productivité et coût du travail par qualifications », Communication présentée aux 18èmes journées des centrales de bilans sur le thème « Croissance-Emploi-Productivité », AFCB, Novembre 1993.

(23) GOUX D., MAURIN E. [1995], « Les transformations de la demande de travail par qualification en France », Document de travail Direction des Études et Synthèses Economiques INSEE, n° 9503.

te au fur et à mesure qu'augmente la qualification (HAMERMESH [1993]). Ce résultat reste vérifié sur données françaises : MAURIN et PARENT [1993] concluent à de réelles possibilités de substitution entre capital et travail, les élasticités de substitution étant toutes supérieures à l'unité, et décroissantes avec le niveau de qualification (comprises entre 4,1 et 1,6 selon le poste occupé). En revanche, SNEESSENS [1993] (24) aboutit à une élasticité de substitution partielle entre travail et capital non significativement différente pour les deux types de main-d'œuvre et égale à 0,5. Enfin, la baisse du coût relatif entre les travailleurs qualifiés et les travailleurs non qualifiés, combinée avec une plus grande productivité des travailleurs qualifiés expliquent en partie la substitution croissante du capital au travail (MIHOUBI [1997] (25)).

Il ressort de l'ensemble de ces études que le facteur travail ne peut être considéré comme homogène, la segmentation du marché du travail pouvant être résumée par la considération de deux groupes distincts. Le premier, composé de salariés peu qualifiés et d'emplois précaires, subit fortement les fluctuations conjoncturelles de l'économie. La demande de travail est sensible à une modification du coût relatif des facteurs ; les agents sont relativement homogènes et les coûts de rotation de la main-d'œuvre sont faibles. Le deuxième groupe se caractérise par un ensemble de travailleurs fortement différenciés et par une faible sensibilité de la demande de travail au coût du travail car c'est davantage la qualification spécifique de l'agent qui détermine son embauche.

Des mesures de réduction des cotisations sociales concernant le travail peu qualifié devraient donc avoir des conséquences assez marquées sur la structure de l'emploi et des effets bénéfiques d'autant plus forts que le ciblage est marqué.

Représentations du marché du travail, négociations, effets revenu et « coin fiscal-social »

Les nouvelles représentations du marché du travail remettent en cause la détermination des salaires qui figure dans les modèles macro-économétriques d'évaluation. En effet, celle-ci repose sur une équation de Phillips traditionnelle dans laquelle le taux de salaire brut réel est lié de façon décroissante non linéaire au taux de chômage. En ce qui concerne la demande de travail, elle est traditionnellement dérivée d'un modèle micro-économique qui postule l'atomicité des agents, la concurrence pure et parfaite sur les marchés des facteurs et en conséquence l'exogénéité du salaire. Dans ce cadre théorique, l'effet sur l'emploi d'une réduction des cotisations

sociales employeurs est déterminé uniquement par l'élasticité de la demande de travail à son coût.

Depuis le renouveau théorique des années quatre-vingts, l'économie du travail tente de s'affranchir de cette hypothèse réductrice d'exogénéité des salaires et certaines théories font ainsi dépendre les salaires nets de l'ensemble des prélèvements à la charge de l'employeur ou des salariés. C'est le cas notamment du modèle de négociations salariales introduit par NICKELL [1982] (26), qui constitue aujourd'hui la référence pour la détermination des salaires et de l'emploi. Il conduit à un compromis (exprimé en théorie des jeux sous la forme d'un équilibre de Nash) pour le partage des revenus et donc celui des surplus qui résulte d'une baisse des prélèvements ; en fait les entrepreneurs comparent le salaire réel exprimé par rapport au prix de valeur ajoutée à la productivité du travail et les salariés, le pouvoir d'achat de leur salaire (exprimé par rapport à l'indice des prix à la consommation) à leur salaire de réservation (OSWALD [1985] (27)). L'équilibre de négociation et donc le coût salarial qui en résulte dépendent des cotisations sociales mais également de la valeur relative du prix de la valeur ajoutée ainsi que du prix à la consommation, c'est à dire des termes de l'échange.

Les résultats des études appliquées (COTIS et LOUFIR [1990] (28), COLLARD et HÉNIN [1993] (29)) soulignent la difficulté de baisser le coût du travail, la baisse des cotisations sociales pouvant conduire à une hausse du salaire net, ce qui limiterait l'ampleur de la baisse du coût salarial et donc ses effets sur l'emploi. Ces auteurs montrent en effet que les salariés considèrent les cotisations sociales - employeurs ou salariés - comme des rémunérations différées, donc plus ou moins substituables au salaire net. Les travaux économétriques ne sont cependant pas convergents sur la question de l'importance de la fiscalité dans la détermination des salaires nets ; ainsi l'étude de DRÈZE et BEAN [1990] (30) montre que ce facteur est peu important pour la France, tout comme d'ailleurs les termes de l'échange intérieur. Le travail non qualifié réduit néanmoins les possibilités d'augmentation des salaires nets dans le cas d'une baisse des cotisations sociales employeurs.

(26) NICKELL S. [1982], « A Bargaining Model of the Phillips Curve », Discussion Paper, n° 130, Center of Labor Economics, London School of Economics.

(27) OSWALD [1985], « The Economic Theory of Trade Union : an Introductory Survey », *Scandinavian Journal of Economics*, vol. 8, n° 2.

(28) COTIS J.Ph., LOUFIR A. [1990], « Formation des salaires, chômage "d'équilibre" et incidence des cotisations sur le coût du travail », *Économie et Prévision*, n° 92-93.

(29) HÉNIN P.Y. et COLLARD P. [1992], « Au-delà de la courbe de Phillips : l'impact salarial d'un chômage persistant », Document de travail MAD.

(30) DRÈZE J.H., BEAN C. (Eds.) [1990], *Europe's Unemployment Problem*, MIT Press, Cambridge.

(24) op. cité p. 44.

(25) MIHOUBI F. [1997], « Coût des facteurs et substitution capital-travail : une analyse sur le secteur manufacturier », *Économie et Statistique*, n° 301-302.

Les limites à l'efficacité d'une réduction du coût du travail

L'efficacité des politiques actives de lutte contre le chômage, ciblées sur certaines catégories de travailleurs, dépend fortement de la nature et des causes des déséquilibres sur le marché du travail. L'observation, pour la France (sur la période 1960-1990), du déplacement vers la droite de la courbe de Beveridge — courbe exprimant la relation décroissante entre taux de chômage et nombre d'emplois vacants (SNEESSENS [1994] (31), JACQUES et LANGOT [1993] (32)) — suggère que ce profond déséquilibre est la conséquence de problèmes structurels, liés à une inadéquation croissante entre l'offre et la demande de qualifications. Cette inadéquation admet plusieurs causes, mais il existe un large consensus pour souligner l'importance de l'effet du progrès technique, de la forte substituabilité entre le travail non qualifié et le capital et du déplacement de la demande autonome d'un secteur, où la part des postes non qualifiés est grande (le secteur industriel), vers des secteurs où les postes sont à contenu en capital humain plus fort.

La conjugaison de ces effets conduit à une détérioration de la situation relative des travailleurs les moins qualifiés et à une baisse de la demande de ce facteur, encore renforcée par l'effet file d'attente (effet d'éviction par des travailleurs plus qualifiés). Cela se traduit, en France, par un ajustement vers le bas du volume d'emploi des moins qualifiés, contrairement aux États-Unis ou au Royaume-Uni, où l'ajustement a été réalisé par le prix relatif du travail qualifié et du travail non qualifié.

Si le chômage des non qualifiés est essentiellement explicable par ces effets d'inadéquation structurelle et de file d'attente, l'efficacité d'une politique consistant en une baisse des coûts portant sur les bas salaires serait fortement atténuée.

Des effets pervers peuvent tout à fait résulter des politiques fiscales d'aide à l'emploi. Ils dépendent fortement du mode de financement des mesures et résultent principalement d'une asymétrie informationnelle entre les entreprises et les administrations publiques. Si l'on se limite aux seuls effets concernant les politiques d'exonération de charges patronales, et ce, uniquement sous l'aspect de la demande de travail (en négligeant donc les effets pervers que peuvent avoir ces politiques sur l'offre de travail, tels que la démotivation des salariés ou la baisse de la productivité par exemple), il faudrait tenir compte entre autres des effets d'aubaine (33) (CALMFORS

(31) SNEESSENS H. [1994], « Courbe de Beveridge et demande de qualifications », *Économie et Prévision*, n° 113-114.

(32) JACQUES J.F., LANGOT F. [1993], « La dynamique de la courbe de Beveridge », in P.Y. HÉNIN, *La persistance du chômage*, Economica.

(33) Les effets d'aubaine ou « pertes sèches » sont la conséquence du manque d'incitation de la firme à annoncer ses plans de recrutement futurs. La firme embauche des salariés dans le groupe cible en bénéficiant des baisses de coûts alors que sa décision d'embauche était programmée avant que la mesure d'aides ne soit décidée.

[1994] (34)), des effets de déplacement catégoriel (GAUTIE et alii [1994] (35)), des effets d'affaiblissement des *insiders*, des effets de blocage des salaires vers le bas, de freinage du progrès technique... Tous ces effets sont difficilement chiffrables mais doivent biaiser vers le bas les effets favorables des réductions de charges sociales employeurs.

Évaluations de l'impact des mesures ciblées sur les bas salaires

Les effets de bouclage macro-économique : déficit budgétaire à court terme, compétitivité à long terme

Au niveau macro-économique, la diminution du coût du travail engendre une baisse du prix de production qui entraîne à la fois un accroissement de la compétitivité et donc une amélioration du solde extérieur, un abaissement du coût du capital, un accroissement de la demande par augmentation du pouvoir d'achat du revenu disponible et par un effet d'encaisses réelles. L'augmentation des profits peut, dans certains cas, conduire à un accroissement de l'investissement. Il en résulte une augmentation de la production dont le contenu en emploi sera renforcé par l'effet de substitution favorable au travail ; cela induit, par tension de l'effet Phillips, un accroissement du salaire réel, générateur à plus long terme de perte de compétitivité (36). En général, les élasticités de substitution sont telles que les effets revenu et leurs conséquences sur la consommation, l'investissement et le solde extérieur sont prépondérants, les substitutions n'intervenant qu'au second ordre.

Finalement si l'on résume les mécanismes à l'œuvre (graphique 2) lors d'une baisse des cotisations sociales non financées (c'est à dire avec une dégradation du solde budgétaire) on peut dire que l'amélioration de l'emploi résulte principalement : à court terme, de l'ampleur du déficit budgétaire et des effets de substitution, et à moyen terme, de la répartition des revenus (hausse des salaires) qui conditionne la compétitivité et dans certains cas, la relance de l'investissement.

(34) CALMFORS L. [1994], « Politiques actives du marché du travail et chômage - Cadre d'analyse des aspects cruciaux de la conception des mesures », *Revue Économique de l'OCDE*, n° 22, Printemps 1994.

(35) GAUTIE J., GAZIER B., SILVERA R. [1994], « Les subventions à l'emploi: analyses et expériences européennes », avec la collaboration de ANXO D., AUER P., LEFRESNE F., *Document Travail et Emploi* du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, DARES, Documentation française.

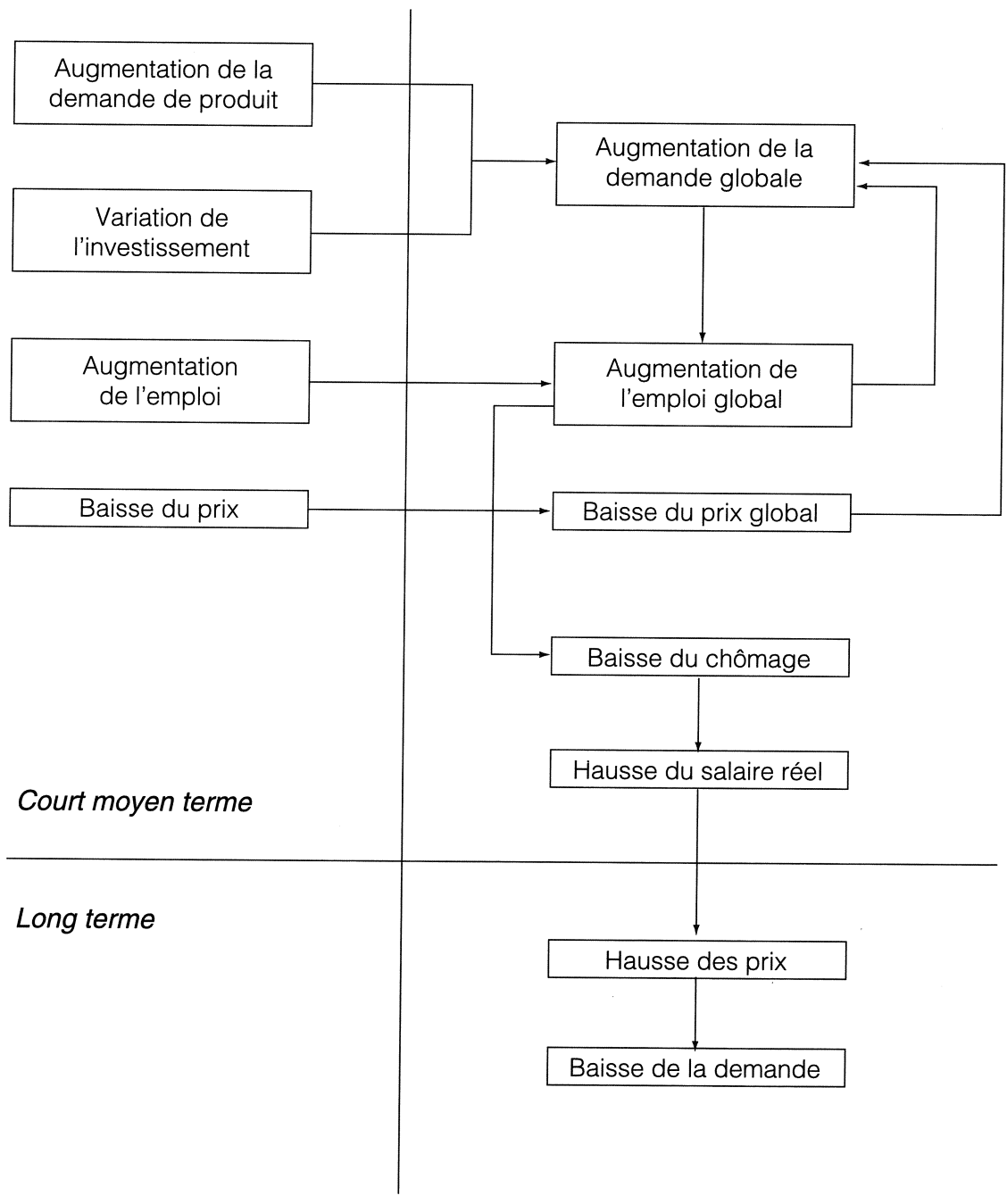
(36) L'aide à l'embauche, si elle est efficace, doit permettre une baisse du taux de chômage mais entraîne également une hausse du taux d'inflation (courbe de Phillips ou « boucle prix-salaires », traduisant l'influence des déséquilibres du marché du travail sur la détermination des salaires), ce qui vient dégrader la compétitivité des entreprises nationales.

Graphique 2

Sectoriel

Macro

Somme des équilibres partiels



Court moyen terme

Long terme

Financement

Dans le cas de ce que l'on appelle à tort « la neutralité fiscale » (financement intégral de la réduction des cotisations sociales), les résultats macro-économiques sont très différents : à court terme, disparaissent les effets « keynésiens » de déficit et ce sont principalement les substitutions et les conséquences des effets revenu qui jouent. Le moyen terme est également dépendant des répartitions de revenu, notamment de la hausse éventuelle des salaires nets due à l'augmentation de l'emploi, mais aussi de la structure des prélèvements nécessaires au financement de la mesure.

Variantes analytiques : baisse uniforme des cotisations sociales

Les variantes « analytiques » (37) d'allègement des cotisations sociales employeurs effectuées à l'aide des principaux modèles utilisés en France, analytiques puisque les variantes sont réalisées de façon isolée, indépendamment d'autres mesures et notamment à l'exclusion de tout financement compensatoire, affichent ainsi toutes une configuration favorable à l'emploi mais révèlent certains risques (tableau 1 ci-dessous).

Suivant les modèles, les mécanismes mis en œuvre sont différents : seul le modèle Hermès (38) admet une substitution factorielle et celle-là n'est que progressive puisqu'il ne s'agit que d'une sub-

stitution à la marge (*putty-clay*) ; par conséquent, dans les autres modèles (Amadeus (39), Banque de France, Mosaïque (40)), les créations d'emploi résultent uniquement des effets-revenu et des accroissements de production. La consommation est initialement moins stimulée dans le modèle de la Banque de France que dans les autres en raison de la faiblesse de l'effet d'encaisses réelles qu'il met en cause. En revanche, Hermès ne traduit pas de lien entre le profit et l'investissement dans la plupart des secteurs, alors que cet effet est présent dans les autres modèles, ce qui explique les résultats plus faibles pour Hermès que pour les autres modèles, en termes de croissance et de créations d'emploi. Ces différences sont ensuite accentuées par les effets du multiplicateur keynésien et de l'accélérateur : c'est ainsi pour le modèle de la Banque de France que l'amélioration de l'activité est la plus faible.

La décroissance (par rapport au compte central) des prix et des salaires nominaux est beaucoup moins marquée pour Amadeus en raison de l'inertie plus forte de sa boucle prix-salaires. Cette décroissance des prix est freinée dans tous les modèles par l'amélioration de l'activité qui augmente les tensions sur les capacités de production et fait diminuer le chômage, ce qui, *via* l'effet Phillips, permet des gains de pouvoir d'achat des salaires. Au bout de dix ans, l'écart à la simulation de référence des prix et des salaires nominaux se stabilise donc sensiblement dans Hermès, Amadeus

Tableau 1
Réduction des cotisations sociales employeurs d'un montant de 1 % *ex ante* de la masse salariale
(écarts variantiels en % par rapport au compte central)

	Hermès			Amadeus			BdF			Mosaïque		
	<i>t</i>	<i>t+5</i>	<i>t+9</i>	<i>t</i>	<i>t+5</i>	<i>t+9</i>	<i>t</i>	<i>t+5</i>	<i>t+9</i>	<i>t</i>	<i>t+5</i>	<i>t+9</i>
PIB marchand	0.25	0.40	0.42	0.29	0.53	0.46	0.06	0.44	0.49	0.19	0.62	0.52
Importations	0.24	0.11	0.13	0.40	0.40	0.28	-0.04	0.04	-0.02	0.35	0.61	0.44
Consommation	0.24	0.31	0.41	0.20	0.44	0.47	0.07	0.30	0.33	0.18	0.51	0.45
Invest. SQS-EI	0.50	0.30	0.16	1.09	1.15	0.53	0.18	0.68	0.65	0.75	1.22	0.20
Exportations	0.08	0.11	0.41	0.04	0.40	0.31	0.09	0.26	0.30	0.10	0.77	0.73
Prix de la conso.	-0.30	-1.02	-0.93	-0.33	-0.82	-0.48	-0.32	-1.35	-1.80	-0.36	-1.45	-1.30
Salaire réel	0.08	0.11	0.65	0.15	0.41	0.61	0.13	0.49	0.56	0.16	0.55	0.92
Emploi (milliers)	27.4	56.2	60.9	24.4	83.4	75.3	-	-	-	5.2	85.0	85.9

N.B. 1 : L'écart variantiel pour une variable X est la différence relative entre la valeur prise par cette variable dans la simulation variantielle (avec réduction de charges), X_V , et la valeur prise dans la simulation de référence, ou compte central, (sans réduction de charges), X_R , exprimée en pourcentage de la valeur de référence, soit $100.(X_V - X_R)/X_R$.
N.B. 2 : Les simulations ont été réalisées sur une période de 10 ans de t à $t + 9$: nous avons choisi de ne pas présenter les profils complets de réaction mais seulement les effets en t , $t + 5$ et $t + 9$ ce qui permet de voir si les écarts augmentent ou se stabilisent au cours de la période.

(37) Les variantes qui sont ici présentées et analysées ont été réalisées dans le cadre d'un groupe de comparaison des cinq grands modèles macro-économétriques français (BdF - DP - ERASME - INSEE - OFCE [1996], « Structures et propriétés de cinq modèles macro-économiques français », Document de travail G9601, Direction des Etudes et Synthèses Economiques, INSEE.

(38) ERASME.

(39) INSEE.

(40) O.F.C.E.

et Mosaïque alors que cette stabilisation n'apparaît pas dans le modèle de la Banque de France.

Une première évaluation des conséquences des réductions de charges

Le dispositif prévu par la loi quinquennale pour l'emploi était constitué d'une exonération ou réduction de moitié des cotisations sociales employeurs d'allocations familiales (au taux de 5.4 %) par paliers de mi-1993 à 1998.

Il a été modifié suivant le calendrier suivant :

- au 1^{er} septembre 1995, réduction dégressive des cotisations sociales employeurs, d'un montant maximal de 800 F., dans la limite d'un plafond de 1.2 SMIC ;

- au 1^{er} octobre 1996, fusion des deux dispositifs sous forme d'une réduction dégressive, d'un montant maximal de 1 168 F., dans la limite d'un plafond de 1.33 SMIC ;

- dans la Loi de Finances 1996, superposition de l'échéancier et des mesures de la loi quinquennale avec la réduction dégressive ramenée à un montant maximal de 800 F.

Une réduction de charges sociales uniforme correspondant au coût de ce dispositif complet, soit 11 milliards de francs 1996 la première année jusqu'à 51 milliards de francs 1996 la septième année, conduirait à un accroissement des effectifs employés d'environ 108 000 personnes au bout de quinze ans, selon le diagnostic du modèle Hermès (tableau 2).

Il est cependant permis de penser que le ciblage sur les bas salaires des réductions de cotisations créerait davantage d'emplois : d'abord la diminution du coût du travail est relativement plus importante pour un même montant de réduction des cotisations sociales ; ensuite pour les raisons qui ont été développées dans la première partie, l'élasticité-prix de la demande de travail pour les basses qualifications est plus importante.

Variantes de modèles d'équilibre général appliqués (modèles de négociations)

Contrairement aux modèles macro-économétriques, dont les fondements sont néo-keynésiens et les paramètres estimés économétriquement, les modèles d'équilibre général calculable sont, par essence, d'inspiration classique et reposent sur le calibrage des paramètres. La structure théorique des modèles d'équilibre général calculable est fondée sur une description walrasienne de l'économie, éventuellement amendée de développements récents en micro-économie. Ces modèles donnent une place centrale aux ajustements par les prix et traitent la demande et l'offre de façon symétrique, ce qui les distinguent des modèles néo-keynésiens, où le rôle moteur est joué par la demande et les propriétés d'offre sont occultées.

L'utilisation du modèle Julien, modèle d'équilibre général calculable construit par LAFFARGUE [1995] (41) pour la Direction de la prévision, permet ainsi d'évaluer de façon alternative les conséquences de la baisse du coût du travail ciblée sur les bas salaires. Le modèle décrit le fonctionnement d'une économie ouverte en concurren-

Tableau 2
Variantes d'allègement non ciblé du coût du travail (non financées)
(écarts variantiels en % par rapport au compte central)

	Variante -10Mds F94				Variante LQR1			
	t	t+5	t+10	t+15	t	t+5	t+10	t+15
PIB marchand	0.09	0.15	0.15	0.16	0.09	0.51	0.67	0.67
Importations	0.08	0.04	0.07	0.12	0.09	0.19	0.24	0.41
Consommation	0.09	0.13	0.17	0.24	0.10	0.45	0.65	0.91
Invest. SQS-EI	0.16	0.07	0.04	0.02	0.16	0.32	0.32	0.14
Exportations	0.03	0.14	0.12	0.06	0.02	0.45	0.67	0.46
Prix de la consommation	-0.11	-0.38	-0.31	-0.17	-0.12	-1.32	-1.68	-1.28
Termes de l'échange	-0.06	-0.16	-0.12	-0.05	-0.06	-0.54	-0.65	-0.39
Salaire réel	0.05	0.16	0.30	0.41	0.05	0.48	1.05	1.59
Emploi (milliers)	10.6	22.4	23.9	21.5	11.2	78.1	106.8	107.6

Variante -10Mds F94 : réduction des cotisations sociales employeurs pour un montant ex ante de 10 milliards de francs 1994.

Variante LQR1 : allègement, supposé non ciblé, calibré conformément aux dispositions de la Loi Quinquennale modifiée par la mise en œuvre de la ristourne.

Un cadre d'analyse privilégié : le modèle WS-PS

Ces modèles dits « intégrés » puisqu'ils déterminent entièrement l'équilibre sur le marché du travail, compte tenu de la réalisation de l'équilibre sur le marché des biens, décrivent la formation du chômage d'équilibre et l'émergence de tensions inflationnistes comme la solution de la confrontation des aspirations contradictoires des offreurs de travail (les *wage-setters*) et des demandeurs de travail (les *price-setters*). Le niveau de chômage d'équilibre et le niveau du salaire sont ainsi donnés par l'intersection de deux courbes : la courbe de prix, ou *price-setting (PS)*, et la courbe de salaire, ou *wage-setting (WS)*.

La courbe de prix - *PS* - découle d'un comportement de maximisation du profit sous l'hypothèse de concurrence imparfaite (*). Elle est croissante dans le plan ($w/P, u$) et fixe les prix en fonction du niveau du salaire et des variables influant sur la demande de travail, c'est-à-dire la productivité, le stock de capital, etc.. Ainsi, pour tout niveau de salaire, la courbe *PS* définit un niveau du chômage.

La courbe de salaire - *WS* - découle d'un modèle de négociation (**). Elle définit le taux de chômage nécessaire pour stabiliser les revendications salariales pour tout niveau de salaire. En effet, dans ce modèle, comme dans le modèle de salaire d'efficience, la peur de perdre son emploi modère les revendications salariales.

Les tensions inflationnistes résultent des souhaits contradictoires des parties en présence qui tentent chacune de reporter sur l'autre ses pertes de revenu éventuelles. En ce sens, les modèles *WS-PS* sont des modèles de répartition qui décrivent le partage de la valeur ajoutée entre les différents facteurs de production. L'inflation n'est stable que lorsque les programmes des agents sont compatibles, la variable d'ajustement étant le chômage. Ainsi, en cas de revendications trop élevées de la part des salariés, les entreprises licencient. La hausse du chômage réduit alors les aspirations des *wage-setters* (puisque le salaire de réservation diminue) qui acceptent une croissance des salaires plus modérée. Le processus converge lorsque le chômage atteint son niveau d'équilibre, c'est-à-dire celui qui « apporte la paix dans la bataille des taux de marge » (***). Il dépend alors des variables affectant la demande de travail : le coin fiscal-social, les termes de l'échange (intérieurs et extérieurs), les systèmes d'indemnisation du chômage, le salaire minimum, les problèmes de désajustements structurels du marché du travail.

(*) Pour le détail des dérivations théoriques, on peut se reporter par exemple à COTIS et L'HORTY [1996], « Prélèvements obligatoires et chômage », communication aux Journées sur l'emploi, Commissariat général du plan.

(**) CAHUC [1993] montre qu'un modèle de salaire d'efficience permet d'obtenir une courbe *WS* similaire (CAHUC [1993], « Les fondements théoriques », in *La persistance du chômage*, P.Y. Hélin ed., Economica).

(***) BEAN [1989], « Capital Shortage and Persistent Unemployment », *Economic Policy*, avril.

ce monopolistique dans laquelle coexistent plusieurs firmes symétriques produisant des biens distincts qui, par agrégation, constituent un bien national composite, imparfaitement substituable aux biens importés. L'entreprise représentative, afin de déterminer son plan de production intertemporel, maximise l'espérance de la somme de ses cash flows actualisés. La fonction de production combine, à l'aide de deux fonctions à élasticités de substitution constantes (CES) emboîtées, sous une hypothèse de complémentarité, le capital et le travail qualifié, cet agrégat étant substituable au travail peu qualifié (dont le salaire, exogène, est fixé au niveau du SMIC).

L'impact global sur l'économie et les effets de long terme de la baisse des cotisations sociales employeurs y dépendent du mode de financement mis en œuvre. Le meilleur mode de compensation est celui qui introduit le moins de distorsion, par exemple, le remplacement des mécanismes de transferts de la Sécurité sociale par un système d'assurance. En revanche, la mesure où le financement se fait par une hausse du taux de la TVA donne des résultats, en termes d'emploi, assez modestes puisque le salaire des agents est indexé sur le prix de la consommation TTC, ce qui se traduit par une hausse directe du coût du travail. Les financements les moins efficaces sont ceux pour lesquels la distorsion est la plus forte, c'est-à-dire une hausse de l'impôt sur le revenu ou une hausse du taux de la CSG.

Toujours dans le cadre d'une petite économie ouverte, la maquette de GERMAIN [1995] s'inspire des modèles *WS-PS* (cf encadré ci-contre) et distingue trois catégories de travail (non qualifié, qualifié, très qualifié). Les effets sur l'emploi d'une baisse des cotisations sociales patronales sont hiérarchisés comme précédemment en fonction du mode de financement. Ce modèle fait en outre apparaître des effets positifs plus importants si la mobilité du capital est parfaite : en effet, dans ce cas, les rendements du capital (après prélèvements) sont fixés au niveau international, ce qui permet de garder constant le taux d'intérêt dans le mode de partage de la valeur ajoutée.

L'évaluation des effets de la loi quinquennale par des variantes de modèles économétriques

Selon le modèle Amadeus (42), lorsque la mesure, ciblée sur les bas salaires, n'est pas financée par

(41) LAFFARGUE J.P. [1995], « Fiscalité, charges sociales, qualifications et emploi. Étude à l'aide du MEGC de l'économie française : Julien », Document de travail CEPREMAP.

(42) INSEE [1996], « Les effets des mesures d'exonération de charges sociales portant sur les bas salaires : une évaluation macro-économique à l'aide du modèle Amadeus », Note INSEE, Direction des Etudes et Synthèses Economiques, Département des Etudes Economiques d'Ensemble, Division « Croissance et Politiques Macro-économiques », Juin 1996.

un prélèvement fiscal supplémentaire, les créations d'emplois sont plus fortes à court terme mais légèrement moins élevées à moyen-long terme que dans le cas de la même mesure non-ciblée. Une réduction de 10 milliards de francs des cotisations sociales sur les bas salaires conduit ainsi à une augmentation de l'emploi de 40 000 personnes au bout de dix ans.

Les exercices que nous avons menés pour évaluer le dispositif d'allègement des coûts sur les bas salaires prévu par la loi quinquennale pour l'emploi, dispositif complété par des mesures plus récentes, ont été réalisés à l'aide du modèle économétrique macro-sectoriel Hermès, modifié pour tenir compte des substitutions entre qualifications du travail, ainsi que d'un mode de détermination des salaires différent : le pouvoir de négociation des moins qualifiés étant plus faible, la résorption du chômage sur ces catégories devrait entraîner une hausse moindre du salaire réel. La méthodologie mise en œuvre a consisté en deux étapes distinctes :

- les variations d'emplois de chacune des catégories de salariés concernées résultant de l'application de la politique de ciblage ont tout d'abord été calculées hors modèle à l'aide d'une fonction de production Cobb-Douglas ;

- l'intégration des calculs *ex ante* a été effectuée en calant les équations de demande de travail par le supplément d'emploi relativement à la variante sans ciblage. Les substitutions factorielles entre l'emploi et les autres facteurs de production peuvent alors jouer librement. La courbe de Phillips a par ailleurs été modifiée pour tenir compte du fait que le chômage des salariés les moins qualifiés pèse moins sur la progression des salaires que celui des plus qualifiés.

La logique macro-économique d'un tel exercice est simple : dans le cas où les mesures ne sont pas financées (creusant ainsi le déficit des administrations), la substitution s'opère en faveur des moins qualifiés, ce qui entraîne une baisse des prix à court-moyen terme qui relance la demande de consommation de façon transitoire et améliore le solde extérieur (en volume), comme le montrent les résultats présentés dans le tableau 3. L'augmentation des profits peut permettre dans certains secteurs une relance de l'investissement mais ce phénomène est plus limité dans Hermès que dans les autres grands modèles macro-économétriques (Amadeus, Mosaïque, BdF). Tous ces effets concourent à une augmentation du PIB et à un renforcement de l'accroissement de l'emploi.

À long terme, la dynamique macro-économique et le maintien durable des gains en emploi sont tributaires de la hausse des salaires qu'engendre la diminution du chômage : si cette hausse est trop rapide, les pertes de compétitivité érodent progressivement les effets bénéfiques de la mesure. À

très long terme, la mesure n'aura pratiquement plus d'effet.

Sans financement, c'est-à-dire avec un creusement du déficit des administrations, les mesures aboutissent à la création de 209 000 emplois au bout de cinq ans. Ce résultat est à rapprocher de ceux qui peuvent être déduits des autres exercices : 280 000 emplois avec Amadeus, 250 000 à 350 000 pour le CSERC (selon l'hypothèse de travail retenue pour la substituabilité), 275 000 pour Metricx (cité par le CSERC [1996] (43)). Avec un modèle d'équilibre général appliqué, LAFFARGUE [1995] obtient une fourchette de 300 000 à 480 000 emplois.

Le résultat plus faible mais cependant comparable, obtenu dans nos travaux, s'explique aisément par la plus faible croissance du PIB, attribuable en grande partie à l'absence dans les secteurs industriels d'effets de la hausse des profits sur l'investissement, ce qui traduit une situation où les entreprises sont davantage contraintes dans leurs débouchés que dans leurs possibilités de financement.

Si l'on rapporte le déficit *ex ante* de l'ordre de 50 milliards de francs au nombre moyen d'emplois créés issu de toutes les études dont nous disposons (environ 300 000), on obtient le chiffre de 170 000 francs par emploi créé. Même *ex post*, en tenant compte du déficit résiduel, le coût de chaque emploi créé reste élevé : 120 000 francs.

Tableau 3
Variante d'allègement (non financé) du coût du travail
Loi quinquennale + Ristourne
(écarts variantiels en % par rapport au compte central)

	Variante LQR2			
	t	t+5	t+10	t+15
PIB marchand	0.09	0.39	0.47	0.44
Importations	0.10	0.24	0.27	0.47
Consommation	0.11	0.45	0.55	0.81
Invest. SQS-EI	0.15	0.20	0.15	0.05
Exportations	0.01	0.29	0.40	0.22
Prix de la consommation	-0.08	-0.83	-0.97	-0.58
Termes de l'échange	-0.04	-0.34	-0.37	-0.16
Salaire réel	-0.09	0.00	0.66	1.19
Emploi (milliers)	44.5	198.4	193.8	179.7

Variante LQR2 : allègement, ciblé sur les bas salaires, conforme aux dispositions de la loi quinquennale modifiée par la mise en œuvre de la ristourne (sans financement de l'allègement).

(43) CSERC [1996], « L'allègement des charges sociales sur les bas salaires », Rapport au Premier ministre.

Si l'on s'attache au financement du déficit, l'impôt sur le revenu (ou la CSG) paraît le plus efficace pour créer des emplois avec les mesures d'allè-

gement (tableau 4) ; en ce cas, avec l'exercice Hermès, on obtient au bout de cinq ans une création de 145 000 emplois.

Tableau 4
Variantes d'allègement financé du coût du travail ciblé sur les bas salaires
Loi Quinquennale + Ristourne. Modes de financement
(écarts variantiels en % par rapport au compte central)

	Variante LQR2 + CSG				Variante LQR2 + TVA			
	t	t+5	t+10	t+15	t	t+5	t+10	t+15
PIB marchand	0.01	-0.03	-0.11	-0.12	-0.02	0.01	-0.06	-0.16
Importations	-0.02	-0.39	-0.53	-0.34	-0.04	0.02	0.08	0.21
Consommation	-0.01	-0.37	-0.65	-0.54	-0.04	0.06	0.05	0.12
Invest. SQS-EI	0.01	-0.24	-0.26	-0.26	-0.05	-0.19	-0.28	-0.30
Exportations	0.03	0.38	0.36	0.19	0.01	0.01	-0.12	-0.25
Prix de la consommation	-0.07	-0.71	-0.76	-0.43	0.11	0.50	0.83	1.06
Termes de l'échange	-0.04	-0.34	-0.36	-0.16	-0.01	0.01	0.15	0.29
Salaire réel	-0.10	-0.18	0.23	0.58	-0.16	-0.27	0.12	0.38
Emploi (milliers)	38.5	164.9	55.7	145.3	35.8	158.1	139.1	120.2

Variante LQR2 + CSG : allègement, ciblé sur les bas salaires, conforme aux dispositions de la Loi Quinquennale modifiée par la mise en œuvre de la ristourne, financé par une augmentation de la CSG.

Variante LQR2 + TVA : allègement, ciblé sur les bas salaires, conforme aux dispositions de la Loi Quinquennale modifiée par la mise en œuvre de la ristourne, financé par une augmentation de la CSG.

*

* *

Les exercices que nous avons conduits ici voient leur portée limitée à la fois parce que nous n'avons pu chiffrer les effets d'aubaine ou les effets de seuil susceptibles de modifier ces résultats mais aussi parce que les modèles économétriques ont, de façon générale, des propriétés d'offre relativement pauvres et qu'ils ne tiennent pas compte de mécanismes importants ici, tels que les modifications du progrès technique induites par celle des coûts des facteurs ou la création de nouvelles activités intensives en main-d'œuvre peu qualifiée.

Par ailleurs, cette étude a montré combien les recherches sur des mécanismes liés à la demande de travail ont progressé au cours des dix dernières années : analyse des substitutions entre le travail et les autres facteurs de production, entre les différentes catégories de travail, entre chacune d'elles et les autres facteurs, etc. Cependant, les estimations économétriques portant sur la demande de travail, à travers des modèles très diversifiés, ne permettent guère d'évaluer très précisément l'élasticité de la demande de travail à son coût, qui se situerait dans une fourchette comprise entre -1 et -0.1, même si des études récentes semblent militer en faveur d'une certaine robustesse de la liaison coût du travail - demande de travail.

De même, les analyses récentes du marché du travail à l'aide des modèles de négociation four-

nissent de précieuses indications sur la façon dont réagissent les salaires à un allègement des cotisations sociales et partant, sur la possibilité de faire baisser le coût du travail. Leurs résultats, incorporés dans certains modèles d'équilibre général appliqués, ne l'ont pas encore été aux modèles économétriques qui appréhendent de façon approchée les évolutions des salaires par la relation de Phillips.

Cependant, il est une difficulté que s'attachent à souligner tous les instruments utilisés pour réaliser cette évaluation, qu'il s'agisse de modèles économétriques ou de modèles d'équilibre général calculable : le résultat final et le maintien des gains en emploi sont conditionnés par la stabilité des prix qui, elle-même, dépend de la sensibilité du salaire réel à la diminution du chômage. Or cette augmentation du salaire réel, tributaire de l'effet Phillips dans un cas, ou de la représentation des négociations dans le cas des modèles d'équilibre général appliqués, a lieu dans un contexte de productivité du travail ralentie par l'effet de substitution. Il y a là un paradoxe : le ralentissement de la productivité du travail s'accompagne d'une hausse des salaires réels. Ce paradoxe fait courir à l'équilibre macro-économique et au maintien durable des gains en emploi un risque réel. Par conséquent, la réussite d'une telle politique d'allègement des coûts sur les bas salaires, est tributaire de la maîtrise de la spirale prix-salaires, faute de quoi les gains de cette politique ne seraient que transitoires. ■